

Greffé
du Tribunal de Commerce de
ROUBAIX - TOURCOING
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté A.D.H. (AMELIORATION DE L'HABITAT)
3 BIS RUE MARIE CURIE
59910 BONDUES

Dépôt effectué par :

Sté A.D.H. (AMELIORATION DE L'HABITAT)
3 BIS RUE MARIE CURIE
59910 BONDUES

Numéro RCS : ROUBAIX - TOURCOING B 480 999 036

<53487/2005B00259>

Pièces déposées le 31/03/2006

Numéro : 2602268

Procès-verbal d'Assemblée du 27/02/2006

- Modification de Commissaire aux comptes

Le Greffier associé, J. SOINNE



Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 FEVRIER 2006

L'an DEUX MILLE SIX, le 27 FEVRIER à 18 heures,

Les actionnaires de la société :

A.D.H. (Amélioration de l'habitat)

*S.A.S. au capital de 37 000 € divisé en 3 700 actions de 10 € chacune
dont le siège social est à BONDUES (59910) 3 bis, rue Marie Curie
identifiée sous le numéro 480 999 036 RCS ROUBAIX TOURCOING*

se sont réunis audit siège, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Les actionnaires présents et/ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Monsieur Alain D'HOOP, président de la SAS, préside l'assemblée.

Madame Véronique D'HOOP est désignée comme secrétaire.

Monsieur le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble 3 700 actions et, qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Monsieur le président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires. Les actionnaires lui en donnent acte.

Monsieur le président met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le rapport du président.
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **démission de M. Gérard COETSIER de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant**
- **nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant**
- **pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité**
- **questions diverses.**

Monsieur le président donne lecture de son rapport et déclare ensuite la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission remise par M. Gérard COETSIER de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de nommer **Monsieur Olivier TOLMAN** 20, avenue du Général Leclerc 59170 CROIX, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant à compter de ce jour et pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de M. Gérard COETSIER, démissionnaire,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

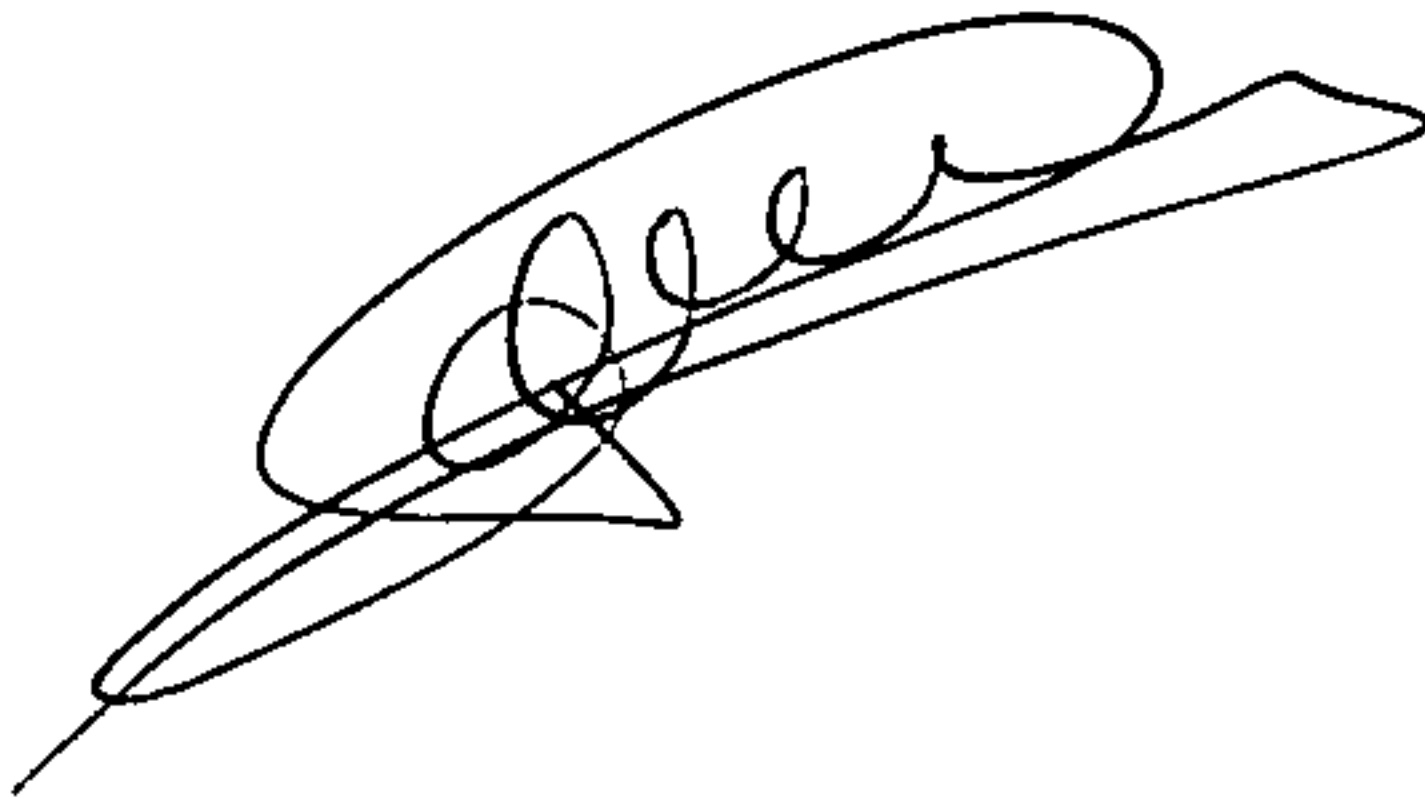
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le président

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.

Le secrétaire

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right.